

Aide-mémoire pour les étudiants internationaux
Renouvellement de vos papiers d'immigration
Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) du Bureau du registraire

Il est important de débiter les démarches de renouvellement de vos papiers d'immigration au moins 3 mois avant la date d'expiration de votre CAQ et permis d'études, et ce, afin de vous assurer de conserver votre privilège de poursuivre vos études.

Pour renouveler votre CAQ, veuillez vous référer au site du MIDI:

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/prolonger-sejour/renouveler-autorisations/index.html>

- ✓ Renouveler au moins 3 mois avant la date d'expiration
- ✓ Vérifier la liste des documents requis par le ministère et vous présenter au Bureau du registraire afin que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université (il vous faut les versions du Bureau du registraire, donc pas vos copies imprimées de votre portail étudiant)
- ✓ Les étudiants des cycles supérieurs en rédaction de thèse/mémoire doivent apporter une lettre de leur responsable indiquant la fin probable de leur programme
- ✓ Numériser (scan) les documents reçus du Bureau du registraire pour votre permis d'études
- ✓ Faire votre demande en ligne et envoyer vos documents par courrier recommandé ou par Xpresspost (conserver le reçu de Postes Canada)
- ✓ Payer les frais de 110 \$ et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI vos preuves d'envoi et de paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI votre CAQ dès que vous le recevrez

Pour renouveler votre permis d'études, veuillez vous référer au site d'IRCC :

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-prolonger.asp>

- ✓ Renouveler au moins 1 mois avant la date d'expiration
- ✓ Attendre l'obtention de votre CAQ avant de renouveler
- ✓ Vérifier la liste de contrôle des documents requis par le ministère et vous présenter au Bureau du registraire afin que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université, si besoin
- ✓ Faire votre demande en ligne. Possibilité d'envoyer vos documents directement par « scan » (dans ce cas, conserver une copie numérisée de vos documents reçus du Bureau du registraire pour votre CAQ) ou par la poste (envoyer les versions officielles du Bureau du registraire par courrier recommandé ou par Xpresspost et conserver le reçu de Postes Canada)
- ✓ Payer les frais de 150 \$ et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI vos preuves de renouvellement (site Web ou d'envoi) **ET** de paiement
- ✓ Présenter au BÉÉI votre permis d'études dès que vous le recevez